

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Note :

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels oblige un organisme public à protéger les renseignements personnels qu'il détient dans l'exercice de sa mission. Afin de respecter cette obligation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a masqué les renseignements personnels concernant les personnes physiques figurant dans certaines réponses listant les bénéficiaires d'aide financière.

Demande de renseignements particuliers 2

Numéro	Question	Page
RP2-01	Concernant le Programme de crédit de taxes foncières agricoles : a) Cout total du programme en 2019-2020. b) Nombre de bénéficiaires du Programme de crédit de taxes foncières agricoles en 2019-2020. Ventiler par région. Sommes transférées aux bénéficiaires du Programme de crédit de taxes foncières agricoles en 2019-2020. Ventiler par région	p.9
RP2-02	Les effectifs (en ETC) affectés au Programme de crédit de taxes foncières agricoles, au 31 mars 2019.	p.10
RP2-03	Concernant le Programme Proximité : a) Cout total du programme en 2019-2020. b) Nombre de bénéficiaires du Programme Proximité. Sommes transférées aux bénéficiaires du Programme Proximité en 2019-2020. Ventiler par région.	p.11
RP2-04	Les effectifs (en ETC) affectés au Programme Proximité, au 31 mars 2019.	p.12
RP2-05	Nombre d'inspections d'abattoir effectuées, ventilées par région et par type d'abattoir, en 2019-2020.	p.13
RP2-06	Sommes injectées et effectifs (en ETC), en 2018-2019 et en 2019-2020, du suivi de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021.	p.14
RP2-07	Concernant le programme « Prime-Vert » : les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2018-2019 et 2019-2020.	p.15
RP2-08	Combien d'argent a été dépensé par le ministère pour soutenir la croissance du secteur biologique depuis 2015? Ventiler par année, type de production et type de financement.	p.16
RP2-09	Combien d'argent a été dépensé par le ministère pour soutenir la mise en marché de proximité depuis 2015? Ventiler par année, région, type de mise en marché et type de financement.	p.17
RP2-10	Combien d'argent a été dépensé par le ministère pour stimuler les exportations de produits alimentaires depuis 2015? Ventiler par année, type de production et type de financement.	p.18
RP2-11	Combien d'argent a été dépensé par le ministère pour réduire l'usage des pesticides et appuyer les producteurs dans la transition vers des alternatives aux pesticides depuis 2015? Ventiler par année, type de production et type de financement.	p.19
Section La Financière agricole du Québec (FADQ)		
RP2-12	Le nombre d'adhérents à chacun des programmes d'assurance et de protection du revenu de la Financière agricole du Québec de 2018 à 2020. Effectuer une ventilation par région et par type de production.	p.21
RP2-13	Liste des investissements, des bénéficiaires et des montants accordés par La Financière agricole du Québec, par région et par type de production, en 2019-2020 : a. Assurance-récolte; b. Assurance-stabilisation; c. Agri-stabilité; d. Agri-investissement; e. Agri-Québec; f. Agri-Québec Plus.	p.22
RP2-14	Liste des investissements, des bénéficiaires et des montants accordés par la Financière agricole, ventilés par région, en 2019-2020 dans les programmes suivants : a. Financement agricole; b. Financement forestier; c. Relève agricole; d. Subvention à l'établissement; e. Subvention au démarrage; f. Programme d'appui à la diversification et au développement régional.	p.23

**Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition**

Question numéro RP2-01

Concernant le Programme de crédit de taxes foncières agricoles :

- a. Cout total du programme en 2019-2020.
- b. Nombre de bénéficiaires du Programme de crédit de taxes foncières agricoles en 2019-2020. Ventiler par région.
- c. Sommes transférées aux bénéficiaires du Programme de crédit de taxes foncières agricoles en 2019-2020. Ventiler par région.

RÉPONSE :

Veuillez référer à la réponse aux questions RP1-15 et RP1-17

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-02

Les effectifs (en ETC) affectés au Programme de crédit de taxes foncières agricoles, au 31 mars 2019.

RÉPONSE :

14 ETC affectés au Programme de crédit de taxes foncières agricoles.

Nombre d'employé	Catégorie d'emploi
2	Professionnels
8	Techniciens en administration
4	Préposés aux renseignements

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-03

Concernant le Programme Proximité :

- a. Cout total du programme en 2019-2020.
- b. Nombre de bénéficiaires du Programme Proximité.
- c. Sommes transférées aux bénéficiaires du Programme Proximité en 2019-2020. Ventiler par région.

RÉPONSE :

a) et c)

Région administrative/Nom du bénéficiaire	Montant payé
Bas-Saint-Laurent	
Corporation de développement de Saint-Valérien de Rimouski-Neigette	10 000,00 \$
Montréal	
Équiterre	50 000,00 \$
Coût total du programme	60 000,00 \$

b) Nombre de bénéficiaires du Programme Proximité : 2

**Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition**

Question numéro RP2-04

Les effectifs (en ETC) affectés au Programme Proximité, au 31 mars 2020.

RÉPONSE :

Au 31 mars 2020, les effectifs affectés au Programme Proximité sont estimés à 4 ETC.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-05

Nombre d’inspections d’abattoir effectuées, ventilées par région et par type d’abattoir, en 2019-2020.

RÉPONSE : SMSAIA

Veuillez référer à la réponse de la question RP1-19.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-06

Sommes injectées et effectifs (en ETC), en 2018-2019 et en 2019-2020, du suivi de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021.

RÉPONSE :

Les sommes injectées par le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation pour réduire l’usage et les risques des pesticides :

✓ 2019-2020 : 12 976 711 \$

Les ETC impliqués dans la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021 (SPQA) sont localisés dans les directions régionales, au Laboratoire d’expertise et de diagnostic en phytoprotection et au sein des directions central.

	Secrétariat	Technicien	Professionnel	Cadre
ETC – 2019-2020	2	9	36	2

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-07

Concernant le programme « Prime-Vert » : les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2018-2019 et 2019-2020.

RÉPONSE :

Voir la réponse à la question RP1-32.

**Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition**

Question numéro RP2-08

Combien d'argent a été dépensé par le ministère pour soutenir la croissance du secteur biologique pour l'année 2019-2020?

RÉPONSE :

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a investi un montant spécifique totalisant 4 761 053 \$ pour soutenir le développement du secteur biologique au cours de l'année 2019-2020.

**Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition**

Question numéro RP2-09

Combien d'argent a été dépensé par le ministère pour soutenir la mise en marché de proximité depuis 2015? Ventiler par année, région, type de mise en marché et type de financement.

RÉPONSE :

Pour l'année financière 2019-2020, un montant de 1 542 309 \$ a été versé, et ce, pour l'ensemble des régions du Québec.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-10

Combien d’argent a été dépensé par le ministère pour stimuler les exportations de produits alimentaires depuis 2015? Ventiler par année, type de production et type de financement.

RÉPONSE :

	Dépenses en transfert 19-20	Dépenses en fonctionnement 19-20
Subvention Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada	3 500 000 \$	
Aides financières versées en 19-20 pour les projets visant les marchés d'exportation dans le cadre de l'Initiative ministérielle pour stimuler la mise en marché des produits bioalimentaires québécois	208 366 \$	
Montants forfaitaires versés aux entreprises qui ont participé aux activités de commercialisation organisées par la Direction de l'accès aux marchés en 19-20	153 800 \$	
Frais reliés à l'organisation d'activités de commercialisation sur les marchés extérieurs		328 382 \$
Frais d'accès à des banques de données sur le commerce international		46 361 \$
Sous-total	4 236 909 \$	
Programme de transformation alimentaire – sous-volet 2.2	1 850 000 \$	
GRAND TOTAL	6 086 909 \$	

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-11

Combien d’argent a été dépensé par le ministère pour réduire l’usage des pesticides et appuyer les producteurs dans la transition vers des alternatives aux pesticides depuis 2015? Ventiler par année, type de production et type de financement.

RÉPONSE :

Veuillez vous référer à la RP1-45.

**La Financière
agricole**

Québec



É TUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Demande de renseignements particuliers de la 2^e opposition

Demande de renseignements particuliers
Deuxième opposition

Question numéro RP2-12

Le nombre d'adhérents à chacun des programmes d'assurance et de protection du revenu de La Financière agricole du Québec de 2003 à 2020. Effectuer une ventilation par région et par type de production.

RÉPONSE :

Veuillez référer à la question RP1-71.

Question numéro RP2-13

Liste des investissements, des bénéficiaires et des montants accordés par La Financière agricole du Québec, par région et par type de production, en 2019-2020 :

- a. Assurance-récolte;
- b. Assurance-stabilisation;
- c. Agri-stabilité;
- d. Agri-investissement;
- e. Agri-Québec;
- f. Agri-Québec Plus.

RÉPONSE :

Veuillez référer à la question RP1-70

Question numéro RP2-14

Liste des investissements, des bénéficiaires et montants accordés par La Financière agricole du Québec, ventilés par région, en 2019-2020 dans les programmes suivants :

- a) Financement agricole;
- b) Financement forestier;
- c) Relève agricole;
- d) Subvention à l'établissement;
- e) Subvention au démarrage;
- f) Programme d'appui à la diversification et au développement régional.

RÉPONSE :

Financement agricole 2019-2020*

Financement agricole autorisé en 2019-2020*		
Région administrative	Nombre de certificats	Montant (\$)
Bas-Saint-Laurent	371	184 984 216
Saguenay–Lac-Saint-Jean	110	72 666 300
Capitale-Nationale	85	34 385 300
Mauricie	82	47 885 700
Estrie	230	85 231 943
Montréal	5	3 651 600
Outaouais	37	9 193 500
Abitibi-Témiscamingue	62	34 507 892
Côte-Nord	7	516 300
Nord-du-Québec	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49	10 876 243
Chaudière-Appalaches	556	263 741 946
Laval	11	2 081 000
Lanaudière	160	84 672 300
Laurentides	118	57 481 800
Montérégie	614	312 418 550
Centre-du-Québec	259	146 775 860
Total	2 756	1 351 070 450

*Données en date du 31 mars 2020

Financement forestier 2019-2020

Financement forestier autorisé en 2019-2020*		
Région administrative	Nombre de certificats	Montant (\$)
Bas-Saint-Laurent	55	6 938 800
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8	1 093 200
Capitale-Nationale	2	275 000
Mauricie	1	113 000
Estrie	19	3 966 549
Outaouais	2	260 700
Abitibi-Témiscamingue	4	280 300
Côte-Nord	2	165 100
Nord-du-Québec	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7	749 600
Chaudière-Appalaches	22	3 696 900
Lanaudière	1	231 000
Laurentides	3	433 100
Montérégie	1	147 600
Centre-du-Québec	3	469 700
Total	132	19 020 549

*Données en date du 31 mars 2020

Relève 2019-2020

Répartition des subventions pour la relève à temps plein (établissement) en 2019-2020*			
Région administrative	Subventions à la relève à temps plein (établissement)		
	Entreprises	Personnes	Montant (\$)
Bas-Saint-Laurent	27	28	760 665
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15	15	575 000
Capitale-Nationale	11	11	319 550
Mauricie	9	9	245 000
Estrie	21	22	575 693
Montréal	2	2	45 000
Outaouais	8	8	260 000
Abitibi-Témiscamingue	3	4	95 000
Côte-Nord	1	1	10 000
Nord-du-Québec	-	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	1	10 000
Chaudière-Appalaches	44	52	1 705 000
Laval	2	2	70 000
Lanaudière	17	17	475 000
Laurentides	9	11	310 000
Montérégie	54	58	1 950 00
Centre-du-Québec	20	21	618 364
Total	244	262	8 024 272

* Données en date du 31 mars 2020. Cette subvention permet l'établissement de jeunes à temps plein en agriculture. La subvention pour la relève à temps plein (établissement) accorde 20 000 \$, 30 000 \$ ou 50 000 \$ selon le niveau de formation favorisant ainsi clairement les jeunes bien formés pour exploiter une entreprise agricole.

Répartition des subventions pour la relève à temps partiel (démarrage) en 2019-2020*		
Région administrative	Subventions pour la relève à temps partiel (démarrage)	
	Entreprises	Montant (\$)
Bas-Saint-Laurent	15	205 000
Saguenay–Lac-Saint-Jean	7	140 000
Capitale-Nationale	6	95 000
Mauricie	7	90 000
Estrie	28	395 000
Montréal	2	30 000
Outaouais	12	150 000
Abitibi-Témiscamingue	8	140 000
Côte-Nord	3	40 000
Nord-du-Québec	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	15 000
Chaudière-Appalaches	32	525 000
Laval	-	-
Lanaudière	10	165 000
Laurentides	7	75 000
Montréal	22	465 000
Centre-du-Québec	14	250 000
Total	174	2 780 000

* Données en date du 31 mars 2020. Cette subvention permet de faciliter l'implication de jeunes de la relève à temps partiel sur des entreprises agricoles exploitées à temps partagé. La subvention pour la relève à temps partiel (démarrage) est de 10 000 \$, 15 000 \$ ou 25 000 \$ par entreprise selon le niveau de formation.

Programme d'appui à la diversification et au développement régional

Au 31 mars 2020, la FADQ a autorisé 1 067 projets dans le cadre de ce programme pour un montant de 577,6 M\$, dont 113,7 M\$ sont admissibles à une subvention à l'investissement.

Région administrative	Nombre de demandes acceptées	Montant autorisé (\$)	Montant admissible à une subvention à l'investissement (\$)
Bas-Saint-Laurent	28	22 550 300	1 596 641
Saguenay–Lac-Saint-Jean	49	30 697 600	4 906 791
Capitale-Nationale	27	7 431 900	3 018 204
Mauricie	15	6 005 000	1 890 001
Estrie	55	15 513 150	5 012 412
Montréal	7	2 969 100	1 030 500
Outaouais	12	9 069 400	1 510 540
Abitibi-Témiscamingue	39	11 425 690	2 927 882
Côte-Nord	2	678 000	275 000
Nord-du-Québec	1	200 800	200 000
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7	1 219 400	672 271
Chaudière-Appalaches	68	37 991 368	8 372 858
Laval	11	2 305 500	571 500
Lanaudière	85	76 793 100	12 256 146
Laurentides	41	25 710 800	4 816 073
Montréal	557	281 520 356	55 636 444
Centre-du-Québec	63	45 544 500	8 999 134
Total	1 067	577 625 964	113 692 397

* Données en date du 31 mars 2020

Montants accordés par la FADQ en contribution à l'intérêt dans le cadre du Programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt, du Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec et du Programme d'appui à la diversification et au développement régional (PDDR).

Statistiques sur la contribution à l'intérêt
par région administrative en 2019-2020*

Région administrative	Nombre d'entreprises	Montant (\$)
Bas-Saint-Laurent	350	1 221 554
Saguenay–Lac-Saint-Jean	99	361 825
Capitale-Nationale	82	298 590
Mauricie	95	306 660
Estrie	245	746 021
Montréal	2	15 282
Outaouais	24	82 573
Abitibi-Témiscamingue	47	163 522
Côte-Nord	3	3 761
Nord-du-Québec	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15	35 065
Chaudière-Appalaches	700	2 559 177
Laval	9	28 531
Lanaudière	154	613 737
Laurentides	81	267 233
Montréal	947	3 905 607
Centre-du-Québec	342	1 301 361
Total	3 195	11 910 500

* Données en date du 31 mars 2020

